

FORMATION ARBITRE CF JUSQU'AU HN

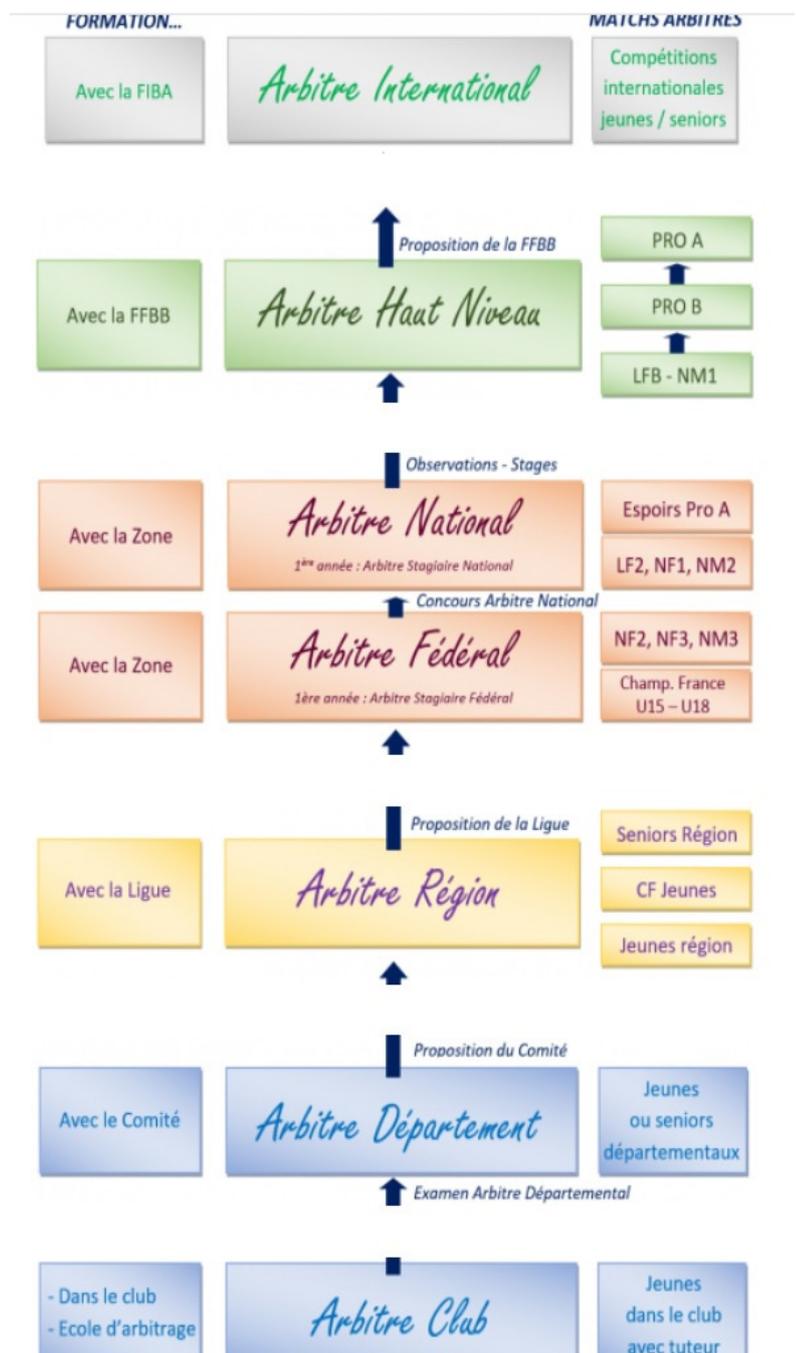
I - L'accession au statut d'arbitre stagiaire fédéral

La Commission Fédérale des Officiels (CFO) se réunit chaque fin de saison pour faire le bilan de celle-ci et décider des changements de groupe après validation des arrêts et demandes d'années sabbatiques des arbitres.

En fonction des accessions d'arbitres au niveau Haut Niveau (HN3/HN2/HN1) soit l'aptitude à officier sur les niveaux NM1/Pro B/Elite) et au regard des besoins identifiés pour chaque Ligue, la CFO décide d'attribuer un nombre de places disponibles par ligue pour officier en championnat fédéral (arbitrage en NM3/NF3).

Elle décide également d'établir les quotas de nouveaux arbitres Stagiaires Fédéraux (en plus des stagiaires fédéraux confirmés de la saison précédente) réclamés au Ligues pour la saison suivante.

En fonction de nombre de nouveaux arbitres stagiaires fédéraux demandés par la CFO, l'Équipe Régionale des Officiels (ERO) de la ligue régionale se réunit ensuite lors d'une réunion de classement de fin de saison pour décider du nom des arbitres régionaux à proposer au statut de stagiaire fédéral.



II - La formation continue des arbitres fédéraux

FORMATION STAGIAIRES FÉDÉRAUX : La formation théorique et pratique d'une durée de 14h est dispensée par la ligue régionale. Son contenu est élaboré par la FFBB en lien avec les CTO.

QUIZZ E-LEARNING : Un quizz mensuel est obligatoire de octobre à avril, c'est l'e-Learning. Chaque mois le stagiaire dispose de 15 jours pour obtenir au minimum 70% à ce test. Cette formation s'étale d'octobre à mai et se présente sous forme d'un quizz mensuel qui comprend :

- 5 questions Vrai / Faux
- 5 questions à choix multiples
- 5 questions vidéo

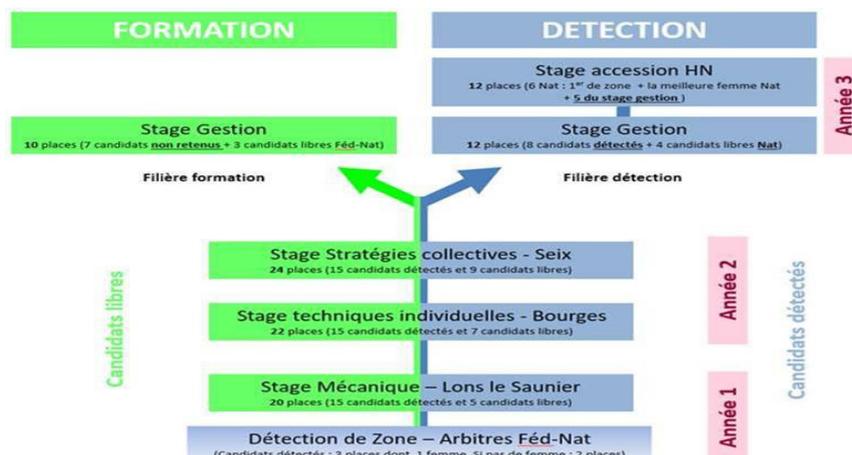
Une fois le quizz réalisé, les arbitres peuvent immédiatement visualiser la correction, se référer au règlement officiel et profiter de conseils de mécanique et de gestion.

Le quizz permet de tester les connaissances générales des arbitres, d'améliorer leur compréhension et leur connaissance du règlement de et de jugement d'actions. L'inscription se fait en ligne par l'attribution d'un identifiant par la Fédération et la création personnalisée d'un mot de passe. L'arbitre a ensuite accès librement à la plateforme pour s'exercer autant de fois qu'il le désire.

Certaines questions sont ensuite utilisées pour les questionnaires des recyclages de début de saison. En cas de problème, il faut contacter Nicolas MAESTRE (nmaestre@ffbb.com) et mettre son CTO en copie.

STAGE DE MI-SAISON : Le stage de mi-saison est obligatoire pour tous les arbitres. Ce qui veut dire qu'un arbitre qui ne participera pas au stage ne sera pas désigné jusqu'à la fin de saison. Le stage a lieu au sein de la Ligue Régionale et dure une journée. Pour permettre à chacun de se rendre disponible, les dates sont données en début de saison, sachant que ce stage a lieu un samedi ou un dimanche de janvier. L'arbitre qui ne peut pas aller au rassemblement de sa Ligue peut aller à une autre date dans une ligue limitrophe. Une fois la note d'information reçue, vous devez vous inscrire sur le site de la FFBB <http://www.ffbb.com/formations>. La formation est gratuite, des frais d'organisation et/ou de restauration peuvent être demandés par la Ligue Régionale.

STAGES NATIONAUX : Les stages nationaux ont un double objectif. Ils visent à former les arbitres de CF et détecter les arbitres présentant un potentiel pour le haut-niveau. L'ensemble des stages accueille des candidats détectés (15 par an) et des candidats libres souhaitant se perfectionner. L'inscription aux stages nationaux est à effectuer sur le site internet de la FFBB en début de saison (vers mi-octobre).



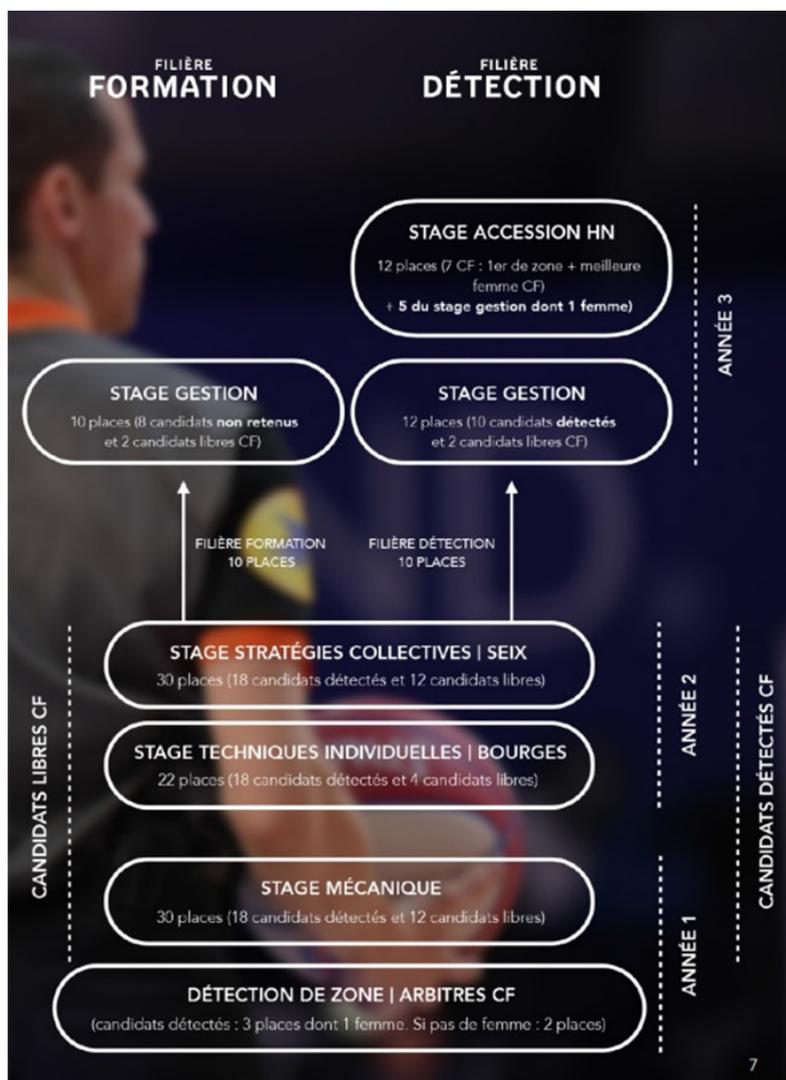
III - Les stages nationaux de détection et de perfectionnement

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les Stages Nationaux de Perfectionnement et de Détection d'Arbitres ont pour objectifs de proposer sur tous saisons une formation nationale complémentaire aux arbitres de championnat de France et de détecter les meilleurs potentiels à suivre de chaque zone, afin de faciliter leur accès vers l'arbitrage de haut-niveau si leur potentiel se confirme.

- Chaque année cinq stages sont organisés sur plusieurs thématiques de formation différentes :
- Mécanique d'arbitrage Support : Tournoi National U15
- Jugement des techniques individuelles Support : camp national U15 et tournoi international U15 filles
- Jugement des stratégies collectives Support: stage national
- Gestion des acteurs et de la rencontre Supports : tournoi internationaux U18 et U20

Après avoir participé aux stage « Mécanique, techniques individuelles et stratégie collectives », 1à arbitres au potentiel HN seront sélectionnés pour participer au stage « Gestion, filière détection ». Les autres pourront suivre la même formation avec le même contenu et mêmes objectifs dans le cadre d'un autre stage « Gestion, filière formation ».



Suite au stage national de « Gestion, filière détection », 5 arbitres pourront participer au stage d'accèsion HN, dont au minimum une femme. Pour les stages « jugement », l'encadrement technique est également assuré par des entraîneurs nationaux. Sur chaque stage il est proposé une formation pratique et théorique.

SE FORMER TOUJOURS PLUS

Depuis quelques saisons, l'offre de formation pour les arbitres ne cesse d'augmenter. Un arbitre National et Fédéral de France doit obligatoirement participer à un stage de mi-saison, généralement en janvier, qui lui permet de faire un point à mi-saison sur les aspects positifs de début de saison et les axes de progrès à travailler. C'est un formateur de la FFBB qui anime ce temps de formation.

De même, un arbitre qui a déjà participé à l'ensemble ou à un stage de perfectionnement et de détection d'arbitre, a toujours la possibilité de se réinscrire à un stage dont le thème l'intéresse ou bien à un stage dont le thème correspond à ses besoins. Pour cela, il lui suffit de se porter candidat libre en s'inscrivant sur le site de la FFBB.